

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**VILLE DE BOURBONNE LES BAINS**

Numéro SIRET : 21520040300016

**POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES BOURBONN**

**M14**

**COMPTE ADMINISTRATIF**

**voté par nature**

**BUDGET : BUDGET COMMUNAL**

**ANNEE 2019**

Envoyé en préfecture le 12/06/2020  
Reçu en préfecture le 12/06/2020  
Affiché le 12/06/2020  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



## SOMMAIRE

**I. Informations générales**

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières  
p.3 B - Modalités de vote du budget

**II. Présentation générale du budget**

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Exécutions du budget et détail des restes à réaliser  
p.8 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres  
p.7 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres  
p.9 B1 - Balance générale du budget - Dépenses  
p.10 B2 - Balance générale du budget - Recettes

**III. Vote du budget**

- p.11 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles  
p.14 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles  
p.16 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses  
p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes  
p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
<b>A - Eléments du bilan</b>			
p.21	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.22	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.25	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.26	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.27	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.29	A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p.30	A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p.31	A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.32	A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.33	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.34	A4 - Etat des provisions	X	
p.35	A5 - Etalement des provisions	X	
p.36	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.37	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.38	A7.2.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section de fonctionnement	X	
p.39	A7.2.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services assujettis à la Tva - Section d'investissement	X	
p.40	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.41	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
p.42	A10.1 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.44	A10.2 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article R.2313-3 du CGCT)	X	
p.45	A10.3 - Opérations liées aux cessions	X	
p.46	A10.4 - Variation du patrimoine - Etat des entrées d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.47	A10.5 - Variation du patrimoine - Etat des sorties d'immobilisations (article L.300-5 du code de l'urbanisme)	X	
p.48	A11 - Etat des travaux en régie	X	
p.49	A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	X	
<b>B - Engagements hors bilan</b>			
p.50	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.51	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.52	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.53	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.54	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.55	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.56	B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p.57	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.58	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.59	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
<b>C - Autres éléments d'informations</b>			
p.60	C1.1 - Etat du personnel	X	
p.62	C1.2 - Action de formation des élus	X	
p.63	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.64	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.65	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.66	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.67	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
p.68	C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p.70	C3.6 - Identification des flux croisés	X	
<b>D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures</b>			
p.71	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.72	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



<b>Code INSEE</b> 52060	<b>VILLE DE BOURBONNE LES BAINS</b> <b>BUDGET COMMUNAL</b>	<b>2019</b>
----------------------------	---	-------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 218
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 164,00	0,00
2	Produit des impositions directes/population	519,18	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 353,64	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	189,80	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	376,45	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	43,13%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95,26	0,00
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	14,02%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 6211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 6211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Rejet  
Levraut  
CA 2019

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

**I - INFORMATIONS GENERALES**

**I**

**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

**B**

**POUR MEMOIRE(1)**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau de l'article pour la section d'investissement.
  - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont budgétaires.

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 769 136,96	G	3 111 618,72
	Section d'investissement	B	829 422,04	H	930 657,60
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement (002)	C		I	582 696,40
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D		J	331 234,43
			(si déficit)		(si excédent)
		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)			3 598 559,00		4 956 207,15
		= A+B+C+D		= G+H+I+J	
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	701 213,69	L	113 397,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020		701 213,69		113 397,00
		= E+F		= K+L	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 769 136,96	= G+I+K	3 694 315,12
	Section d'investissement	= B+D+F	1 530 635,73	= H+J+L	1 375 289,03
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 299 772,69	= G+H+I+J+K+L	5 069 604,15

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Budget  
Exercice

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

**II**

**VUE D'ENSEMBLE**

**A1**

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>E 0,00</b>	<b>K 0,00</b>
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>F 701 213,69</b>	<b>L 113 397,00</b>
13	Subventions d'investissement	0,00	113 397,00
20	Immobilisations incorporelles	29 197,80	0,00
204	Subventions d'équipement versées	241,55	0,00
21	Immobilisations corporelles	259 859,13	0,00
23	Immobilisations en cours	411 915,21	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).  
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 144 555,71	911 546,76	0,00	0,00	233 008,95
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 266 100,00	1 113 616,84	0,00	0,00	152 483,16
014	Atténuations de produits	195 738,00	186 451,15	0,00	0,00	9 286,85
85	Autres charges de gestion courante	354 402,18	346 558,43	0,00	0,00	7 843,75
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 960 795,89</b>	<b>2 558 173,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>402 622,71</b>
66	Charges financières	48 731,77	32 662,77	5 796,16	0,00	10 272,84
67	Charges exceptionnelles	8 844,23	7 939,93	0,00	0,00	904,30
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	242 347,85				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>3 260 719,74</b>	<b>2 598 775,88</b>	<b>5 796,16</b>	<b>0,00</b>	<b>656 147,70</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	235 932,64				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	42 579,37	164 564,92			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>278 512,01</b>	<b>164 564,92</b>			<b>113 947,09</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 539 231,75</b>	<b>2 763 340,80</b>	<b>5 796,16</b>	<b>0,00</b>	<b>770 094,79</b>
<b>Pour information</b>		<b>(3) 0,00</b>				
<b>D002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	12 581,88	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	330 382,55	374 733,53	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 605 275,00	1 593 693,33	0,00	0,00	11 581,67
74	Dotations, subventions et participations	917 241,00	898 136,22	0,00	0,00	19 104,78
75	Autres produits de gestion courante	53 010,00	55 875,43	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>2 915 908,55</b>	<b>2 935 020,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	2 007,63	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	16 106,80	65 335,14	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>2 932 015,35</b>	<b>3 002 363,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	24 520,00	109 255,56			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>24 520,00</b>	<b>109 255,56</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 956 535,35</b>	<b>3 111 618,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>		<b>(3) 582 696,40</b>				
<b>R002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté)

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	92 000,00	8 436,00	29 197,80	54 366,20
204	Subventions d'équipement versées	31 541,55	31 202,67	241,55	97,33
21	Immobilisations corporelles	437 176,01	144 531,85	259 859,13	32 785,03
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	737 105,86	200 623,46	411 915,21	124 567,19
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>16 954,56</b>	<b>13 354,56</b>	<b>0,00</b>	<b>3 600,00</b>
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 314 777,98</b>	<b>398 148,54</b>	<b>701 213,69</b>	<b>215 415,75</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	43 762,57	43 762,57	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	337 255,37	278 255,37	0,00	59 000,00
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( Investissement )	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>381 017,94</b>	<b>322 017,94</b>	<b>0,00</b>	<b>59 000,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 695 795,92</b>	<b>720 166,48</b>	<b>701 213,69</b>	<b>274 415,75</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	24 520,00	109 255,56		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>24 520,00</b>	<b>109 255,56</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 720 315,92</b>	<b>829 422,04</b>	<b>701 213,69</b>	<b>189 680,19</b>
	<b>Pour information</b>	<sup>(3)</sup> 0,00			
	<b>D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018</b>				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	272 246,00	52 433,00	113 397,00	106 416,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>972 246,00</b>	<b>752 433,00</b>	<b>113 397,00</b>	<b>106 416,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1066)	92 000,00	4 407,68	0,00	87 592,32
18	Compte de liaison : affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 252,00	9 252,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	37 071,48		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>138 323,48</b>	<b>13 659,68</b>	<b>0,00</b>	<b>124 683,80</b>
45..	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>1 110 569,48</b>	<b>766 092,68</b>	<b>113 397,00</b>	<b>231 079,80</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (1)	235 932,64			
040	Opérations d'ordre entre sections (1)	42 579,37	164 564,92		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>278 512,01</b>	<b>164 564,92</b>		<b>113 947,09</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 389 081,49</b>	<b>930 657,60</b>	<b>113 397,00</b>	<b>345 026,89</b>
	<b>Pour information</b>	<sup>(3)</sup> 331 234,43			
	<b>R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>				

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

ID: 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF2019

**II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**

**II**

**SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES**

**A3**

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracés dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	911 546,76		911 546,76
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 113 616,84		1 113 616,84
014	Atténuations de produits	186 451,15		186 451,15
65	Autres charges de gestion courante	346 558,43		346 558,43
66	Charges financières	38 458,93	0,00	38 458,93
67	Charges exceptionnelles	7 939,93	121 985,55	129 925,48
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	42 579,37	42 579,37
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>2 604 572,04</b>	<b>164 564,92</b>	<b>2 769 136,96</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018			

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	43 762,57	0,00	43 762,57
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	278 255,37	0,00	278 255,37
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	13 354,56		13 354,56
19	Différences sur réalisations d'immobilisations		84 914,07	84 914,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	8 436,00	0,00	8 436,00
204	Subventions d'équipements versés	31 202,67	0,00	31 202,67
21	Immobilisations corporelles (6)	144 531,85	22 821,49	167 353,34
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	200 623,46	0,00	200 623,46
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
29	Provisions pour dépréciation des immo. (5)		1 520,00	1 520,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>720 166,48</b>	<b>109 255,56</b>	<b>829 422,04</b>
	<b>Pour information</b>			<b>0,00</b>
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018			

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	12 581,88		12 581,88
70	Produits des services, du domaine et ventes dive	374 733,53		374 733,53
72	Travaux en régie		22 821,49	22 821,49
73	Impôts et taxes	1 593 693,33		1 593 693,33
74	Dotations, subventions et participations	898 136,22		898 136,22
75	Autres produits de gestion courante	55 875,43		55 875,43
76	Produits financiers	2 007,63	0,00	2 007,63
77	Produits Exceptionnels	65 335,14	84 914,07	150 249,21
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00	1 520,00	1 520,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>3 002 363,16</b>	<b>109 255,56</b>	<b>3 111 618,72</b>
	<b>Pour information</b>			<b>582 696,40</b>
	<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018</b>			<b>582 696,40</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 407,68	0,00	4 407,68
13	Subventions d'investissement	52 433,00	0,00	52 433,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	700 000,00	0,00	700 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
19	Plus-Values de cession		2 359,15	2 359,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	114 762,40	114 762,40
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0,00	4 864,00	4 864,00
27	Autres immobilisations financières	9 252,00	0,00	9 252,00
28	Amortissements des immobilisations		42 579,37	42 579,37
45..	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>766 092,68</b>	<b>164 564,92</b>	<b>930 657,60</b>
	<b>Pour information</b>			<b>331 234,43</b>
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de 2018</b>			<b>331 234,43</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

## VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 144 555,71	911 546,76	0,00	0,00	233 008,95
60611	Eau et assainissement	21 000,00	19 572,07	0,00	0,00	1 427,93
60612	Énergie - Électricité	220 000,00	224 410,95	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	1 000,00	336,24	0,00	0,00	663,76
60622	Carburants	25 000,00	23 861,22	0,00	0,00	1 138,78
60623	Alimentation	100,00	100,80	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	2 500,00	1 998,61	0,00	0,00	501,39
60632	Fournitures de petit équipement	57 000,00	41 142,91	0,00	0,00	15 857,09
60633	Fournitures de voirie	42 300,00	37 931,32	0,00	0,00	4 368,68
60636	Vêtements de travail	6 500,00	6 223,44	0,00	0,00	276,56
6064	Fournitures administratives	6 000,00	5 674,06	0,00	0,00	325,94
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et n	9 000,00	7 837,04	0,00	0,00	1 162,96
6068	Autres matières et fournitures	10 500,00	8 453,22	0,00	0,00	2 046,78
611	Contrats de prestations de services	40 000,00	38 632,55	0,00	0,00	1 367,45
6135	Locations mobilières	33 000,00	32 593,11	0,00	0,00	406,89
61521	Terrains	1 000,00	879,00	0,00	0,00	121,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	111 561,54	43 964,80	0,00	0,00	67 596,74
615231	Entretien et réparations voiries	84 000,00	41 572,24	0,00	0,00	42 427,76
61524	Bois et forêts	28 000,00	13 468,21	0,00	0,00	14 531,79
61551	Matériel roulant	30 000,00	23 989,22	0,00	0,00	6 010,78
61558	Autres biens mobiliers	60 000,00	56 005,06	0,00	0,00	3 994,94
6156	Maintenance	55 000,00	54 251,63	0,00	0,00	748,37
6161	Assurance multirisques	48 000,00	32 198,75	0,00	0,00	15 801,25
617	Etudes et recherches	1 600,00	1 534,80	0,00	0,00	65,20
6182	Documentation générale et technique	3 500,00	1 720,55	0,00	0,00	1 779,45
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00	3 120,00	0,00	0,00	4 880,00
6188	Autres frais divers	12 000,00	12 761,45	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00	822,55	0,00	0,00	177,45
6226	Honoraires	40 000,00	27 455,89	0,00	0,00	12 544,11
6228	Divers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	15 000,00	4 277,09	0,00	0,00	10 722,91
6232	Fêtes et cérémonies	35 000,00	24 024,28	0,00	0,00	10 975,72
62321	fêtes et cérémonies - manifestations diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	574,06	0,00	0,00	425,94
6237	Publications	7 000,00	3 379,20	0,00	0,00	3 620,80
6248	Divers	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6256	Missions	3 500,00	1 464,23	0,00	0,00	2 035,77
6257	Réceptions	1 000,00	258,00	0,00	0,00	742,00
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	4 868,83	0,00	0,00	1 131,17
6262	Frais de télécommunications	22 000,00	21 788,64	0,00	0,00	211,36
627	Services bancaires et assimilés	200,00	855,38	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RJ 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6281	Concours divers (cotisations...)	4 700,00	8 960,03	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois c	15 794,17	13 161,81	0,00	0,00	2 632,36
62878	A d'autres organismes	2 500,00	1 290,77	0,00	0,00	1 209,23
6288	Autres services extérieurs	500,00	229,80	0,00	0,00	270,20
63512	Taxes foncières	61 000,00	60 557,00	0,00	0,00	443,00
63513	Autres impôts locaux	1 000,00	769,00	0,00	0,00	231,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	400,00	443,52	0,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	1 600,00	468,70	0,00	0,00	1 131,30
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	5 000,00	1 664,73	0,00	0,00	3 335,27
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 266 100,00</b>	<b>1 113 616,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>152 483,16</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 000,00	3 027,91	0,00	0,00	972,09
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	11 000,00	16 222,04	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	2 100,00	1 897,59	0,00	0,00	202,41
6411	Personnel titulaire	833 000,00	724 351,37	0,00	0,00	108 648,63
6413	Personnel non titulaire	38 000,00	39 928,13	0,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	5 300,00	5 200,57	0,00	0,00	99,43
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	108 000,00	96 455,37	0,00	0,00	11 544,63
6453	Cotisations aux caisses de retraite	194 000,00	181 937,97	0,00	0,00	12 062,03
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 000,00	1 808,29	0,00	0,00	191,71
6455	Cotisations pour assurance du personnel	55 000,00	30 454,73	0,00	0,00	24 545,27
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	0,00	807,00	0,00	0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	8 000,00	7 751,50	0,00	0,00	248,50
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	1 112,62	0,00	0,00	1 887,38
6488	Autres charges	2 700,00	2 661,75	0,00	0,00	38,25
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>195 738,00</b>	<b>186 451,15</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>9 286,85</b>
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les loger	2 000,00	1 360,00	0,00	0,00	640,00
739118	Autres reversements de fiscalité	80 000,00	71 353,15	0,00	0,00	8 646,85
739221	FNGIR	113 738,00	113 738,00	0,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>354 402,18</b>	<b>346 558,43</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7 843,75</b>
6531	Indemnités	74 000,00	72 889,18	0,00	0,00	1 110,82
6533	Cotisations de retraite	3 800,00	3 737,93	0,00	0,00	62,07
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	10 000,00	7 962,91	0,00	0,00	2 037,09
6535	Formation	800,00	736,32	0,00	0,00	63,68
65372	Cotisations au fonds de financement de l'alloc	0,00	66,23	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	2 206,93	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	500,00	93,88	0,00	0,00	406,12
6553	Service d'incendie	88 901,68	88 901,68	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	17 000,00	14 979,68	0,00	0,00	2 020,32
6558	Autres contributions obligatoires	2 534,94	2 534,94	0,00	0,00	0,00
657362	CCAS	9 005,56	9 005,56	0,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associati	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 6812 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65741	subvention de fonctionnement aux association	39 350,00	36 442,00	0,00	0,00	2 908,00
65742	subvention annuelle OTSI	107 000,00	107 000,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	10,00	1,19	0,00	0,00	8,81
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 960 795,89</b>	<b>2 558 173,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>402 622,71</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>48 731,77</b>	<b>32 662,77</b>	<b>5 796,16</b>	<b>0,00</b>	<b>10 272,84</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	48 580,99	39 280,99	0,00	0,00	9 300,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus noi	-849,22	-6 618,22	5 796,16	0,00	0,00
665	Escomptes accordés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>8 844,23</b>	<b>7 939,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>904,30</b>
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations	1 000,00	978,42	0,00	0,00	21,58
673	7 Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	117,28	0,00	0,00	882,72
678	4 Autres charges exceptionnelles	6 844,23	6 844,23	0,00	0,00	0,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>	<b>242 347,85</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>3 260 719,74</b>	<b>2 598 775,88</b>	<b>5 796,16</b>	<b>0,00</b>	<b>656 147,70</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>235 932,64</b>	<b>0,00</b>			
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sectio</b>	<b>42 579,37</b>	<b>164 564,92</b>			<b>0,00</b>
675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00	119 626,40			0,00
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées	0,00	2 359,15			0,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles	42 579,37	42 579,37			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>278 512,01</b>	<b>164 564,92</b>			<b>113 947,09</b>
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la sectio</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>278 512,01</b>	<b>164 564,92</b>			<b>113 947,09</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 539 231,75</b>	<b>2 763 340,80</b>	<b>5 796,16</b>	<b>0,00</b>	<b>770 094,79</b>
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de 2018						

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 678.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



## VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	10 000,00	12 581,88	0,00	0,00	0,00
6091	de matières premières (et fournitures)	0,00	2 134,78	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	9 000,00	10 447,10	0,00	0,00	0,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes	330 382,55	374 733,53	0,00	0,00	0,00
7021	Ventes de récoltes	2 000,00	3 255,00	0,00	0,00	0,00
7022	Coupes de bois	91 732,55	128 178,31	0,00	0,00	0,00
7023	Menus produits forestiers	2 500,00	456,00	0,00	0,00	2 044,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	3 000,00	3 802,00	0,00	0,00	0,00
70321	Droits de stationnement et de location sur la voirie	3 000,00	9 390,72	0,00	0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	7 500,00	9 448,60	0,00	0,00	0,00
7035	Locations de droits de chasse et de pêche	12 500,00	11 264,21	0,00	0,00	1 235,79
70388	Autres redevances et recettes diverses	150,00	72,00	0,00	0,00	78,00
7062	Redevances et droits des services à caractère communal	3 000,00	2 801,70	0,00	0,00	198,30
7083	Locations diverses (autres qu'immuebles)	0,00	640,00	0,00	0,00	0,00
70841	aux budgets annexes, C.C.A.S. et Caisse des Économies	0,00	102 006,59	0,00	0,00	0,00
70846	Au GFP de rattachement	35 000,00	21 097,11	0,00	0,00	13 902,89
70848	aux autres organismes	0,00	4 152,90	0,00	0,00	0,00
70872	par les budgets annexes et les régies municipales	100 000,00	13 681,66	0,00	0,00	86 318,34
70876	Par le GFP de rattachement	60 000,00	56 601,19	0,00	0,00	3 398,81
70878	par d'autres redevables	10 000,00	7 885,54	0,00	0,00	2 114,46
73	Impôts et taxes	1 605 275,00	1 593 693,33	0,00	0,00	11 581,67
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 157 275,00	1 151 551,00	0,00	0,00	5 724,00
73211	Attribution de compensation	200 000,00	145 072,12	0,00	0,00	54 927,88
73223	Fonds de péréquation ressources communales	20 000,00	25 504,00	0,00	0,00	0,00
7323	Reversement du prélèvement de l'Etat sur le PB	0,00	15 539,16	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	5 000,00	7 016,78	0,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	3 000,00	2 989,38	0,00	0,00	10,62
7362	Taxes de séjour	80 000,00	71 353,15	0,00	0,00	8 646,85
7364	Prélèvement sur les produits des jeux	120 000,00	137 769,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la plus-value	20 000,00	36 898,74	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	917 241,00	898 136,22	0,00	0,00	19 104,78
7411	Dotation forfaitaire	561 540,00	561 540,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	241 664,00	241 664,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	31 765,00	31 765,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
74712	Emplois d'avenir	5 000,00	3 422,73	0,00	0,00	1 577,27
74718	Autres	100,00	786,60	0,00	0,00	0,00
7473	Départements	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
7478	Autres organismes	0,00	285,89	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe foncière	10 349,00	10 349,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe foncière	43 225,00	43 225,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	5 098,00	5 098,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	53 010,00	55 876,43	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	53 000,00	55 873,64	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	10,00	1,79	0,00	0,00	8,21
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+73+74+75+013)</b>		<b>2 915 908,55</b>	<b>2 935 020,39</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	2 007,63	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
7621	Produits autres immobilisations financières réglé	0,00	11,16	0,00	0,00	0,00
76232	Par le GFP de rattachement	0,00	1 996,47	0,00	0,00	0,00
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>16 106,80</b>	<b>65 335,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7713	Libéralités reçues	10 106,80	10 285,76	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvrement sur créances admises en non val	0,00	218,29	0,00	0,00	0,00
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de	0,00	2,54	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieurs)	1 000,00	117,16	0,00	0,00	882,84
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	37 071,48	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	17 639,91	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>		<b>2 932 015,35</b>	<b>3 002 363,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	24 520,00	109 255,56			0,00
722	Immobilisations corporelles	23 000,00	22 821,49			178,51
7761	Différences sur réalisations (négatives) transféré	0,00	84 914,07			0,00
7866	Reprises sur prov. pour dépréciation des élém	1 520,00	1 520,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>24 520,00</b>	<b>109 255,56</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 956 535,35</b>	<b>3 111 618,72</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de 2018		582 696,40				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant de l'exercice 2018	0,00
= Différence ICNE 2019 - ICNE 2018	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	92 000,00	8 436,00	29 197,80	54 366,20
2031	Frais d'études	81 000,00	0,00	29 197,80	51 802,20
2051	Concessions et droits similaires	11 000,00	8 436,00	0,00	2 564,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	31 541,55	31 202,67	241,55	97,33
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	31 541,55	31 202,67	241,55	97,33
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	437 176,01	144 531,85	259 859,13	32 785,03
2111	Terrains nus	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2116	Cimetières	20 000,00	0,00	16 103,40	3 896,60
2117	Bois et forêts	30 199,36	12 405,46	14 672,88	3 121,02
21318	Autres bâtiments publics	11 337,62	9 887,40	0,00	1 450,22
2138	Autres constructions	193 110,07	0,00	190 873,71	2 236,36
2151	Réseaux de voirie	18 000,00	0,00	17 342,66	657,34
21538	Autres réseaux	17 529,00	0,00	17 528,40	0,60
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	1 960,00	1 920,00	0,00	40,00
21571	Matériel roulant - Voirie	54 138,16	51 864,36	0,00	2 273,80
2188	Autres immobilisations corporelles	80 901,80	88 454,63	3 338,08	9 109,09
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	737 105,86	200 623,46	411 915,21	124 567,19
2315	Installations, matériel et outillage techniques	737 105,86	200 623,46	411 915,21	124 567,19
	Opérations d'équipement n° 1601 (2)	1 646,71	1 646,71	0,00	0,00
	Opérations d'équipement n° 1604 (2)	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00
	Opérations d'équipement n° 1701 (2)	11 707,85	11 707,85	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 314 777,98</b>	<b>398 148,54</b>	<b>701 213,69</b>	<b>216 415,75</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	43 762,57	43 762,57	0,00	0,00
10223	T.L.E.	42 811,00	42 811,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	951,57	951,57	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	337 265,37	278 255,37	0,00	59 000,00
1641	Emprunts en euros	336 595,37	277 595,37	0,00	59 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	660,00	660,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>381 017,94</b>	<b>322 017,94</b>	<b>0,00</b>	<b>59 000,00</b>
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>1 695 795,92</b>	<b>720 166,48</b>	<b>701 213,69</b>	<b>274 415,75</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	24 520,00	109 255,56		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	1 520,00	1 520,00		0,00
29612	Titres de participation	1 520,00	1 520,00		0,00
	Charges transférées (6)	23 000,00	107 735,56		0,00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0,00	84 914,07		0,00
21318	Autres bâtiments publics	23 000,00	22 821,49		178,51
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	<b>24 520,00</b>	<b>109 255,56</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et d'ordre)	<b>1 720 315,92</b>	<b>829 422,04</b>	<b>701 213,69</b>	<b>189 680,19</b>
	<b>Pour information</b> D001 Solde d'exécution négatif reporté de 2018	<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 1962 sur l'accès aux documents administratifs. Toute réimpression est formellement interdite.

## VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	272 246,00	52 433,00	113 397,00	106 416,00
1321	Etat et établissements nationaux	5 264,00	5 264,00	0,00	0,00
1322	Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Départements	253 667,00	38 886,00	108 365,00	106 416,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	13 315,00	8 283,00	5 032,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	700 000,00	700 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		972 246,00	752 433,00	113 397,00	106 416,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	92 000,00	4 407,68	0,00	87 592,32
10222	F.C.T.V.A.	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00
10226	Taxe d'aménagement	2 000,00	4 407,68	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 252,00	9 252,00	0,00	0,00
276351	GFP de rattachement	9 252,00	9 252,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	37 071,48		0,00	
Total des recettes financières		138 323,48	13 659,68	0,00	124 663,80
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 110 569,48	766 092,68	113 397,00	231 079,80
021	Virement de la section de fonctionnement	235 932,64			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)(4)	42 579,37	164 564,92		0,00
192	Plus ou moins value sur cession d'immobilisation	0,00	2 359,15		0,00
2117	Bois et forêts	0,00	33,35		0,00
2118	Autres terrains	0,00	78,50		0,00
21571	Matériel roulant - Voirie	0,00	80 585,27		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	34 065,28		0,00
261	Titres de participation	0,00	4 864,00		0,00
28031	Amortissements des frais d'études	4 002,93	4 002,93		0,00
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et études	29 353,44	29 353,44		0,00
2804182	Autres org publics - Bâtiments et installations	9 223,00	9 223,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		278 512,01	164 564,92		113 947,09
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		278 512,01	164 564,92		113 947,09
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 389 081,49	930 657,60	113 397,00	345 026,89
Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté de 2018		331 234,43			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1601  
LIBELLE : RENOVATION RUE WALFERDIN  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>DEPENSES</b>		1 646,71	A 1 646,71	0,00	0,00	B 547 143,72
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 646,71	1 646,71	0,00	0,00	547 143,72
2315	Installations, matériel et outillage technique	1 646,71	1 646,71	0,00	0,00	547 143,72

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (2)
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
<b>TOTAL RECETTES AFFECTÉES</b>	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 427 030,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	427 030,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	427 030,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes - Dépenses	C-A -1 646,71	D-B -120 113,72

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF019

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1604  
LIBELLE : RENOVATION VESTIAIRES FOOT  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>DEPENSES</b>		3 600,00	A 0,00	0,00	3 600,00	B 2 400,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	2 400,00
2313	Constructions	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00	2 400,00
2315	Installations, matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	C 0,00	0,00	-0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes - Dépenses	C-A	0,00	D-B	-2 400,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

## III - VOTE DU BUDGET

III

## DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 1701  
LIBELLE : LOUISETTE rue de l'Hotel Dieu  
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
	<b>DEPENSES</b>	11 707,85	<sup>A</sup> 11 707,85	0,00	0,00	<sup>B</sup> 33 417,23
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	11 707,85	11 707,85	0,00	0,00	33 417,23
2315	Installations, matériel et outillage technique	11 707,85	11 707,85	0,00	0,00	33 417,23

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP +DM + RAR 2018)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (2)
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	0,00	<sup>C</sup> 0,00	0,00	0,00	<sup>D</sup> 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (3)	Pour l'exercice		En cumulé
Recettes - Dépenses	<sup>C-A</sup>	-11 707,85	<sup>D-B</sup> -33 417,23

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
CREDITS DE TRESORERIE (1)

A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB9500071C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

ID : 052-215200403-20200609-AN2020-40-BF



Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Reçu  
Envoyé

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

IV - ANNEXES

IV  
A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					4 877 030,00									
1641 Emprunts en euros (total)					4 877 030,00									
MON217460EUR0	Agence CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/12/2003		01/04/2004	650 000,00 F			4,42	4,42		M	X	N	A-1
MON225311EUR0	Agence CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	13/12/2004		01/02/2005	800 000,00 F			4,0	4,0		M	X	N	A-1
7104661	Agence CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	15/12/2006		25/02/2007	500 000,00 F			3,793	3,793		M	C	N	A-1
7265421	Agence CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	30/11/2007		29/02/2008	150 000,00 F			4,515	4,515		M	C	N	A-1
8515199	Agence CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	02/12/2008		30/04/2009	400 000,00 F			4,23	4,23		M	C	N	A-1
8597056	Agence CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	17/12/2009		30/04/2010	300 000,00 F			3,67	3,67		M	C	N	A-1
00001529279	Société CREDIT AGRICOLE CHAMPAGNE BOURGOGNE	26/12/2010		28/02/2011	300 000,00 F			2,88	2,88		M	C	N	A-1
9044348	Agence CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE GRAND EST	15/11/2012		15/02/2013	500 000,00 F			4,08	4,08		T	C	N	A-1
0357184	Société CREDIT AGRICOLE CHAMPAGNE BOURGOGNE	04/12/2013		27/03/2014	50 000,00 F			3,49	3,86021		T	X	N	A-1
MON280400EUR	SA LA BANQUE POSTALE BOURGOGNE	05/08/2013		01/01/2014	300 000,00 F			3,15	3,15		T	C	N	A-1
5173996	CASSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/01/2017		01/08/2017	213 515,00 F			1,68	1,68566		T	X	N	A-1
5173987	CASSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	18/01/2017		01/02/2018	213 515,00 F			1,75	1,75065		A	X	N	A-1
2933811	Société CREDIT AGRICOLE CHAMPAGNE BOURGOGNE	21/11/2019		10/12/2020	700 000,00 F			0,4	0,40131		A	X	N	A-1
<b>Total général</b>					<b>4 877 030,00</b>									

Envoyé en préfecture le 12/06/2020  
Reçu en préfecture le 12/06/2020  
Affiché le 12/06/2020  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019

IV - ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; bi : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.  
 (7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.  
 (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICCB1016077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019

IV - ANNEXES

IV  
A2.2

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant du au 31/12/2019	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt au 31/12/2019 (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit: (Total)</b>				1 802 727,65					277 595,37	39 280,99	0,00	5 948,96
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 802 727,65					277 595,37	39 280,99	0,00	5 948,96
MON217480EURO	N	0,00		0,00	0,00	F	4,42		14 729,64	108,12	0,00	0,00
MON225311EURO	N	0,00		4 422,81	0,08	F	4,0		51 948,24	1 309,32	0,00	15,32
7104891	N	0,00		69 444,10	2,08	F	3,793		33 333,36	3 318,84	0,00	43,90
7265421	N	0,00		31 687,14	3,17	F	4,516		9 996,56	1 674,12	0,00	3,97
8515199	N	0,00		113 333,62	4,25	F	4,23		26 686,64	5 405,00	0,00	13,32
8997056	N	0,00		104 999,61	5,25	F	3,67		20 000,04	4 251,07	0,00	10,70
09001529279	N	0,00		32 500,00	1,08	F	2,88		30 000,00	1 404,00	0,00	7,80
9044346	N	0,00		208 333,24	4,92	F	4,08		41 686,68	9 562,50	0,00	1 086,11
0357194	N	0,00		22 436,67	4,00	F	3,65021		5 136,38	895,56	0,00	8,70
MON280400EUR	N	0,00		120 000,00	3,83	F	3,15		30 000,00	4 370,63	0,00	945,00
5173966	N	0,00		195 959,66	22,42	F	1,68566		7 110,52	3 365,72	0,00	548,49
5173967	N	0,00		199 631,60	22,17	F	1,75055		7 001,91	3 616,09	0,00	3 202,42
2933811	N	0,00		700 000,00	10,00	F	0,40131		0,00	0,00	0,00	63,23
<b>Total général</b>		0,00		<b>1 802 727,65</b>					<b>277 595,37</b>	<b>39 280,99</b>	<b>0,00</b>	<b>5 948,96</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB 015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture. F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 662.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 758.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978 (art. 1) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (art. 1)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (Hors A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/2019 (3)	Type (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/2019 (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL A		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple B														
Option d'échange C														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé														
Multiplicateur jusqu'à 5														
Autres types de structures F														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F) selon la classification de la charte de bonne conduite en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt, et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indices financiers ; 2 : Indices inflation française ou zone euro ; 3 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices ; 4 : Ecart indice zone euro / 4 ; Indices hors zone euro ; 5 : écarts d'indices hors zone euro / 5 ; autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou, le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 660.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours	12				
	Montant en euros	100,00%				
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours	1 802 727,65				
	Montant en euros					
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/2019 après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020  
 Recu en préfecture le 12/06/2020  
 Affiché le 12/06/2020  
 ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Références de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début du contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Total												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>IV</b>
<b>DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)</b>	<b>A2.5</b>

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture							Catégorie d'emprunt (8)	
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
<b>Total</b>									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.  
 (6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen ou taux constaté sur l'année.  
 (7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.  
 (8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristique du taux		Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)		Capital
Total des dépenses au c/166																
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166																
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit, suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes au c/166 sont équilibrées.  
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.  
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.  
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.  
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.  
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribar 3 mois).  
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.  
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.  
 (11) Indiquer A pour auto-financement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.  
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'auto-financement et de capitalisation.  
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE 2019 (1)

A2.7

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Taux act.	Index (4)	Type de taux (3)	Contrat renégocié	Taux act.	Index (4)	Type de taux (3)		Contrat initial	Contrat renégocié	ICNE de l'exercice

(1) Inscrire les emprunts renégociés, à la date de vote du budget, pour l'exercice N.  
 (2) Taux à la date de renégociation.  
 (3) Taux : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).  
 (5) Nominal à la date de renégociation.  
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.



Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Reçu  
CA 2019

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

**A2.8**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 660.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMU

N°: 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF 2019

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>LIBELLES</b>	<b>Montant initial de la dette</b>	<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>Dettes restantes</b>

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL - ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF-2019

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			26/10/2006
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi. versées aux org. Publi	10	26/10/2006
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	5	30/12/2010
Linéaire	20418 Subv. d'équipement versées aux autres organismes publics	10	20/10/2011
Linéaire	20415 si > 1000€	10	24/11/2011
Linéaire	20415si < 1000€	2	24/11/2011

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

ID: 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Besoin  
levrauit

CA 2019

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>TOTAL</b>						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Budget  
revmilit

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

GA 2019  
ID: 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN  
ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

**A5**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au cours de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent "Etat des provisions" qui font l'objet d'un étalement.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

CA 2019

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES**

**A6.1**

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>380 357,94</b>	<b>321 357,94</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>336 595,37</b>	<b>277 595,37</b>
1641	Emprunts en euros	336 595,37	277 595,37
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>43 762,57</b>	<b>43 762,57</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	43 762,57	43 762,57
10223	T.L.E.	42 811,00	42 811,00
10226	Taxe d'aménagement	951,57	951,57
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12/2019	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (2018)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	321 357,94	701 213,69	0,00	1 022 571,63

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A6.2

## EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR 2018)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>416 835,49</b>	<b>III 61 103,05</b>
Ressources propres externes de l'année (a)		101 252,00	13 659,68
10222	Dotations, fonds divers et réserves	90 000,00	0,00
10226	Dotations, fonds divers et réserves	2 000,00	4 407,68
276351	Autres immobilisations financières	9 252,00	9 252,00
Ressources propres internes de l'année (b)(6)		315 583,49	47 443,37
261	Participations et créances rattachées à des participations (1)	0,00	4 864,00
28031	Amortissement des immobilisations	4 002,93	4 002,93
28041581	Amortissement des immobilisations	29 353,44	29 353,44
2804182	Amortissement des immobilisations	9 223,00	9 223,00
024	Produits de cessions	37 071,48	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	235 932,64	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12/2019	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	61 103,05	113 397,00	331 234,43	0,00	505 734,48

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 022 571,63
Ressources propres disponibles	IV 505 734,48
Solde	V = IV - II (3) -516 837,15

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

### GESTION FORESTIERE

#### A7.2.1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	27 181,84	70	Produits des services, du domaine et ventes	128 873,56
61524	Bois et forêts	13 468,21	7022	Coupes de bois	128 178,31
6161	Assurance multirisques	0,00	7023	Menus produits forestiers	456,00
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts et bois)	13 161,81	70323	Redevance d'occupation du domaine public	239,25
637	Autres impôts, taxes, ... (autres organismes)	551,82			
65	Autres charges de gestion courante	2 534,94			
6558	Autres contributions obligatoires	2 534,94			
67	Charges exceptionnelles	117,28			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	117,28			
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>29 834,06</b>		<b>Total des recettes réelles</b>	<b>128 873,56</b>
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	<i>0,00</i>		<i>Total des recettes d'ordre</i>	<i>0,00</i>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>29 834,06</b>		<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>128 873,56</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

CA 2019  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT - services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

**GESTION FORESTIERE**  
**A7.2.2 - SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES - MANDATS EMIS			RECETTES - TITRES EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant	Article (1)	Libellé (1)	Montant
21	Opérations d' équipement (hors opérations)	12 405,46			
2117	Bois et forêts	12 405,46			
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>12 405,46</b>		<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
	<i>Total des dépenses d'ordre</i>	<i>0,00</i>		<i>Total des recettes d'ordre</i>	<i>0,00</i>
	<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>12 405,46</b>		<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Recevoir  
Levraut

CA 2019  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A8</b>
<b>ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	

### A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

## IV - ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

IV  
A9

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : REFECTON FONT DU DANONCE	Date de la délibération :	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/2019
			Cumul des réalisations avant l'exercice	Crédits ouverts (BP + DM + RAR 2018)	Réalisations	Restes à réaliser	
<b>DEPENSES (a)</b>							
041	Autre opération d'ordre à l'intérieur de la section		95 047,65	0,00	0,00	0,00	95 047,65
458101	Dépenses nouvelles (2)		42 169,69	0,00	0,00	0,00	42 169,69
	Annulations sur dépenses (3)(3)		52 877,96	0,00	0,00	0,00	52 877,96
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a-c)</b>							95 047,65
<b>RECETTES (b)</b>							
			95 047,65	0,00	0,00	0,00	95 047,65
			28 562,00	0,00	0,00	0,00	28 562,00
458201	Financement par le tiers et par d'autres tiers (4)		66 485,65	0,00	0,00	0,00	66 485,65
	Annulations sur recettes (3)(3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b-d)</b>							95 047,65

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.  
 (2) Inscrire le chapitre et le nature des travaux.  
 (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 (4) Indiquer le chapitre.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978 (droit de accès à l'information) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (droit de liberté d'expression).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES  
ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
02/01/2019	Participation financière cantine collège Montmorency bourbonne	-621 158,63	0,00	
02/01/2019	Changement poteau incendie	1 920,00	0,00	
29/01/2019	Démolition Batiments rue de l'Hôtel dieu	6 930,00	0,00	
19/02/2019	Aménagement rue Walferdin	1 317,37	0,00	
19/02/2019	Aménagement rue Walferdin	329,34	0,00	
07/03/2019	Démolition Batiments rue de l'Hôtel dieu	4 777,85	0,00	
11/03/2019	Achat de meubles pour les gites de Villars	229,99	0,00	
09/04/2019	Changement des radiateurs et eviers des gites de Villars Saint	3 017,54	0,00	
11/04/2019	Effacement des réseaux aériens Rue de la Veille Route à Villar	23 528,27	0,00	10
23/04/2019	Achat de meubles pour les gites de Villars	831,00	0,00	
23/04/2019	Achat de meubles pour les gites de Villars	544,28	0,00	
23/04/2019	Achat d'une nouvelle cafetiere électrique 15 L	262,86	0,00	
23/04/2019	Marcher bon de commande 2016-2019	1 049,15	0,00	
23/04/2019	Achat de meubles pour les gites de Villars	1 616,64	0,00	
24/04/2019	Achat d'une autoportée RIDER	16 900,00	0,00	
24/04/2019	Achat d'une autoportée RIDER	2 121,00	0,00	
25/04/2019	Changement des radiateurs et eviers des gites de Villars Saint	1 679,88	0,00	
21/05/2019	Aire des Gens du Voyage	-9 252,00	0,00	
27/05/2019	Matériel pour la Médiathèque	1 131,02	0,00	
27/05/2019	Matériel pour la Médiathèque	290,50	0,00	
03/06/2019	Achats de 5 défibrillateurs	8 070,00	0,00	
05/06/2019	Achat d'une tondeuse Zereturn	9 510,60	0,00	
12/06/2019	Achat de fournitures administratif	779,98	0,00	
12/06/2019	Modification des luminaires dans les bureaux du CCAS	1 224,73	0,00	
19/06/2019	Matériel pour la Médiathèque	1 519,74	0,00	
27/06/2019	Mission ESQ - Construction des vestiaires de football	1 687,50	0,00	
28/06/2019	Achat du Ford Transit avec benne	23 332,76	0,00	
03/07/2019	Achat Balayeuse Mécanique	1 030,27	0,00	
05/07/2019	Sono pour animation extérieur	2 734,60	0,00	
05/07/2019	Sono pour la Salle du Conseil	5 822,65	0,00	
05/07/2019	Nouvelle sono pour l'église	11 940,72	0,00	
19/07/2019	Petits matériel espace vert (débranchailleuse, taille haies, ba	2 508,75	0,00	
19/07/2019	Aspirateur de feuilles sur remorque	7 080,00	0,00	
19/07/2019	Petits matériel espace vert (débranchailleuse, taille haies, ba	2 508,75	0,00	
19/07/2019	Aspirateur de feuilles sur remorque	7 080,00	0,00	
24/07/2019	Effacement des réseaux aériens Rue de la Veille Route à Villar	7 674,40	0,00	10
26/07/2019	Marcher bon de commande 2016-2019	2 537,63	0,00	
07/08/2019	Changement alarme de l'office du Tourisme	6 640,20	0,00	
21/08/2019	Achat d'une balançoire pour la place de l'esplanade	1 892,40	0,00	
09/09/2019	Achat souffleur pour les techniques	449,16	0,00	
11/09/2019	Achat de paire de buts pour le stade de foot	2 481,46	0,00	
01/10/2019	Marcher bon de commande 2016-2019	5 319,77	0,00	
01/10/2019	Achat nouveau souffleur et débranchailleuse	1 491,70	0,00	



## IV - ANNEXES

IV

**ELEMENTS DU BILAN**  
**VARIATION DES PATRIMOINES (article R.2313-3 du CGCT) - ENTREES**  
**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

A10.1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
11/10/2019	Achat d'un passage volant pour le parc animalier	1 138,80	0,00	
11/10/2019	Programme d'action 2019 n °DEC19-868312-00331009/11872	8 820,11	0,00	
25/10/2019	Fourniture et pose d'une porte d'entrée l'ancienne cantine scol	3 888,00	0,00	
25/10/2019	Fourniture et pose d'une porte d'entrée l'ancienne cantine scol	3 888,00	0,00	
25/10/2019	Modification de l'instalation electrique du batiments cantine	4 319,52	0,00	
04/11/2019	Marcher bon de commande 2016-2019	28 128,61	0,00	
04/11/2019	Marcher bon de commande 2016-2019	4 713,03	0,00	
04/11/2019	Marcher bon de commande 2016-2019	3 760,91	0,00	
04/11/2019	Marcher bon de commande 2016-2019	85 421,92	0,00	
04/11/2019	Travaux d'aménagement piéton complémentaire rue constantin Wey	9 752,66	0,00	
04/11/2019	Travaux d'aménagement piéton complémentaire rue constantin Wey	7 590,00	0,00	
08/11/2019	Achat nouveau amplificateur sono pour Office du tourisme	3 338,08	0,00	
12/11/2019	Acquisition du logiciel Micromusée et maintenance	8 436,00	0,00	
12/11/2019	Programme d'action 2019 n °DEC19-868312-00331009/11872	2 485,55	0,00	
18/11/2019	Achat bascule à 2 places debout	3 504,00	0,00	
05/12/2019	Sono pour la Salle du Conseil	1 517,24	0,00	
12/12/2019	Marcher bon de commande 2016-2019	29 298,93	0,00	
12/12/2019	Marcher bon de commande 2016-2019	40 393,51	0,00	
17/12/2019	Programme d'action 2018 devis n °DEC-18-188312-00263275	1 099,80	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>-195 121,50</b>	<b>0,00</b>	

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

CA 2019

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
VARIATION DES PATRIMOINES (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES  
ETAT DES SORTIES D'IMMOBILISATION

A10.2

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre onéreux</b>							
28/08/2019	tondeuse Amazone PH00051330	36 000,00		0,00	36 000,00	10 000,00	-26 000,00
02/07/2019	Véhicule C4 BLUEHDI 100 BVM MILLINIUM BUSINESS	16 659,76		0,00	16 659,76	8 500,00	-8 159,76
02/07/2019	terralns divers transfert cpte 210 en 1995	280 740,81		0,00	78,50	471,00	392,50
02/07/2019	Un camion	27 925,51		0,00	27 925,51	2 550,00	-25 375,51
02/07/2019	Bois et plantations	930 299,35		0,00	33,35	2 000,00	1 966,65
07/10/2019	matériel sauteuse cantine scolaire	7 168,28		0,00	7 168,28	2 840,35	-4 327,91
07/10/2019	Un four mixte	7 177,46		0,00	7 177,46	2 846,67	-4 330,79
07/10/2019	Un coupe-jambon un réfrigérateur	1 957,65		0,00	1 957,65	775,89	-1 181,76
07/10/2019	Equipement cantine	3 641,51		0,00	3 641,51	1 442,57	-2 198,94
07/10/2019	Plaque inox	1 650,48		0,00	1 650,48	654,24	-996,24
07/10/2019	Un lave vaisselle	5 382,00		0,00	5 382,00	2 131,45	-3 250,55
07/10/2019	LOT EQUIPEMENT CANTINE	5 344,86		0,00	5 344,86	2 118,93	-3 226,03
08/10/2019	Equipement cuisine	1 743,06		0,00	1 307,30	300,00	-1 007,30
08/10/2019	Equipement cuisine	1 743,06		0,00	435,76	100,00	-335,76
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 327 433,77</b>					<b>-78 031,40</b>

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Reçu  
Le 12/06/2020

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	37 071,48
Produit des cessions		Réalisations
compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	37 071,48
compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	119 626,40

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978 (art. 1) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (art. 1) sous réserve des dispositions de l'article 4 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

BORDEREAU

CA 2019

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN**

**A10.4**

**VARIATION DES PATRIMOINES (article L.300-5 du code de l'urbanisme) - ENTREES  
ETAT DES ENTREES DES IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit			0,00	
Mise à disposition			0,00	
Affectation			0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	
Divers			0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

Envoyé en préfecture le 12/06/2020  
Reçu en préfecture le 12/06/2020  
Affiché le 12/06/2020  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



M. D.

R.

M.

M.

M.

M.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

CA 2019  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A10.5</b>
<b>VARIATION DES PATRIMOINES (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - SORTIES</b>	
<b>ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L.300-5 du code de l'urbanisme)</b>	

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
<b>Cessions à titre gratuit</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mise à disposition</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Affectation</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises en concession ou affermage</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Mises à la réforme</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

CA 2019

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)**

**A11**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	22 821,49	
60632	Fournitures de petit équipement	22 821,49	
<b>TOTAL GENERAL</b>		22 821,49	0,00

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>TOTAL GENERAL</b>		

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

**RATIO**

	Montant
Recette 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	3 002 363,16
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00%

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

CA 2019

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

<b>ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION</b> <b>GLOBALE</b>	

**FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE**  
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

Libellé du fonds européen géré : .....

- (1) A détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les informations seront extraites de PRESAGE.
- (3) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.
- (\*) La collectivité gestionnaire (commune ou EPCI) peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.
- (\*\*) Hors dépenses d'assistance technique.
- (\*\*\*) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, J. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/2019	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 013 886,87	313 274,11										9 156,11	44 259,42	
VILLE DE BOURBONNE LES BAINS	1977	X	OPHLM 14 LOGEMENTS	CDC FNC	7 165,10	0,00	0,17	A	F	7,15	F		2,25			7,44	326,46	
VILLE DE BOURBONNE LES BAINS	1990	X	OPHLM 22 LOGEMENTS	CDC FNC	34 499,21	1 632,21	0,06	A	F	3,5	F		3,6			115,48	1 575,51	
VILLE DE BOURBONNE LES BAINS	1989	X	OPHLM 20 LOGEMENTS SOREFI	CDC FNC	960 428,81	311 641,90	6,17	A	R	4,5	R	4,5	5,8	4,5		9 005,89	41 530,24	
VILLE DE BOURBONNE LES BAINS	2000	X	22 LOGEMENTS PARTIE II	CDC FNC	11 793,75	0,00	0,17	A	V	3,8	V		3,3			27,30	827,21	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					1 013 886,87	313 274,11										9 156,11	44 259,42	

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser)  
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, M : mensuelle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.  
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).  
 (5) Taux annuel, tous frais compris.  
 (6) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.  
 (7) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).  
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

## IV - ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I=A+B+C-D 0,00</b>
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II 3 002 363,16
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>III 0,00%</b>

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020  
Reçu en préfecture le 12/06/2020  
Affiché le 12/06/2020  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

N°: 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF 2019

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS 8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.  
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL.	CA	2019
--	----	------

<b>IV - ANNEXES</b>	
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	IV
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 07/01/N.  
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020  
Reçu en préfecture le 12/06/2020  
Affiché le 12/06/2020  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



Envoyé en préfecture le 12/06/2020  
Reçu en préfecture le 12/06/2020  
Affiché le 12/06/2020  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978 (art. 1) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (art. 1) - Document communiqué en vertu de la loi n° 178 du 17 janvier 1978 (art. 1) et de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (art. 1)

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence Franco Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence Franco Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

RECEU

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019  
ID: 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

**B1.6**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

ID: 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF 2019

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L. 2313-1 du CGCT)</b>	<b>B1.7</b>

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>		

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

ID: 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF 2019

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B2.1</b>
<b>SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis  
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Budget  
Central

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

**IV - ANNEXES**

**IV**

**ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**B2.2**

**SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

CA 2019

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b> <b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes		TOTAL Dépenses	
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :			

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		6	0	6	6	0	6
Rédacteur principal 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint administratif	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		17	0	17	17	0	17
Technicien territorial	B	1	0	1	1	0	1
Adjoint technique	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 1° cl	C	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique ppal 2° cl	C	11	0	11	11	0	11
Agent de maîtrise	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE CULTURELLE (f)</b>		2	0	2	2	0	2
Adjoint du patrimoine	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	1	0	1	1	0	1
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		1	0	1	1	0	1
Brigadier chef principal	C	1	0	1	1	0	1
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		26	0	26	26	0	26

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDI de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 135 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/2019

IV  
C1.1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/2019	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Assistant de conservation du patrimoine et des Bibliothèques adjoint technique	B C	CULT TECH		0,00 0,00		CDD CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

M/S : Médico-social.

M/T : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachées à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (loi du 26 janvier 1984, modifiée) :

3-0\* : article 3, 1<sup>ère</sup> alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-0 : article 3, 2<sup>ème</sup> alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2\* : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3\* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4\* : emplois à temps non complet des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5\* : emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs directs sur emplois de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats accès").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°64-50 du 25 janvier 1964, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1149 du 20 octobre 1965.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020  
Reçu en préfecture le 12/06/2020  
Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Budget  
CA 2019

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

**IV - ANNEXES**

**IV**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/2019**

**C1.2**

(Articles L.2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT. )

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

Envoyé en préfecture le 12/06/2020  
Reçu en préfecture le 12/06/2020  
Affiché le 12/06/2020  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)</b>	<b>C2</b>

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à .....  
Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);  
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Reçu  
Levraut

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

CA 2019  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE</b> <b>OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>C3.1</b>

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Envoyé en préfecture le 12/06/2020  
Reçu en préfecture le 12/06/2020  
Affiché le 12/06/2020  
ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF



052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

CA 2019

ID: 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)</b>	<b>C3.2</b>

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
GIP PEREEN	Administration publique des activités é	20/10/2010	N°3 du 30/07/2010	SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

CA 2019

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL	IV
IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Budget  
CA 2019

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

**IV - ANNEXES**

**IV**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS  
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

**C3.4**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
service annexe	gestion foret	01/01/1991		- SPIC

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

## IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

## 1 - BUDGET COMMUNAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	1 720 315,92	829 422,04	701 213,69	189 680,19
RECETTES	1 720 315,92	1 261 892,03	113 397,00	345 026,89
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 539 231,75	2 769 136,96	0,00	770 094,79
RECETTES	3 539 231,75	3 694 315,12	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

## 2 - BUDGET ANNEXE DE L'EAU (1)

BUDGET : BUDGET ANNEXE DE L'EAU N°SIRET : 21520040300107				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	213 619,71	63 619,71	11 330,58	138 669,42
RECETTES	213 619,71	119 242,88	0,00	94 377,03
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	444 055,22	292 432,29	0,00	151 622,93
RECETTES	444 055,22	488 611,70	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

## 2 - CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE (1)

BUDGET : CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE N°SIRET : 26520092300018				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	14 062,00	10 827,62	0,00	3 234,38
RECETTES	14 062,00	18 875,14	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

## 2 - GESTION ACTIVITES THERMALES ET BIEN ETRE (1)

BUDGET : GESTION ACTIVITES THERMALES ET BIEN ETRE N°SIRET : 21520040300123				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	105 000,00	14 920,08	15 015,92	75 064,00
RECETTES	539 546,88	539 546,88	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	179 127,88	173 188,77	0,00	5 939,11
RECETTES	1 660 663,93	1 682 897,70	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL ID: 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF019

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	<b>C3.5</b>
<b>PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	

**3 - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**  
(avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	2 038 935,63	907 961,83	727 560,19	403 413,61
RECETTES	2 473 482,51	1 920 681,59	113 397,00	439 403,92
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	4 176 476,85	3 245 585,64	0,00	930 891,21
RECETTES	5 658 012,90	5 884 699,66	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>6 215 412,48</b>	<b>4 153 547,47</b>	<b>727 560,19</b>	<b>1 334 304,82</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>8 131 495,41</b>	<b>7 805 381,25</b>	<b>113 397,00</b>	<b>212 717,16</b>

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES</b>	<b>C3.6</b>

**1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>FONCTIONNEMENT</b> Dépenses Recettes				

**2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR 2018)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>FONCTIONNEMENT</b> Dépenses Recettes				
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>				
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>				

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Benoit  
Leveau  
2019

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

**IV - ANNEXES**

**IV**

**DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

**D1**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit proposé par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

Revenir  
à l'original

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par Monsieur Christian TROISGROS  
A Bourbonne-les-Bains, le 09 juin 2020



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.  
A Bourbonne-les-Bains, le 09 juin 2020

Les membres du Conseil Municipal,

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 17

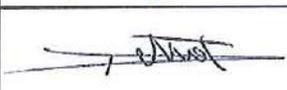
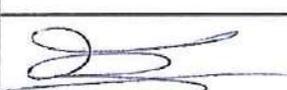
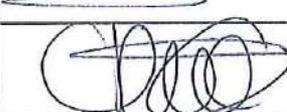
Nombre de suffrages exprimés : 16

VOTES : Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 04/06/2020

PERRIOT Elie	
BEAU Emilie	
TROISGROS Christian	
MERCIER Mairie-France	
GOURLOT Christiane	
PETIOT Claude	
BREYER Patrick	
THIVET Catherine	
LADRANGE Olivier	
ANDRE Delphine	
HUGUENOT Lydia	
HUMBLLOT Sébastien	

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020

ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF

VILLE DE BOURBONNE LES BAINS - 52 - BUDGET COMMUNAL

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

D2

CORNU Damien	
PASQUA Emmanuel	
MOLTER Amélie	
LAVILLE Aurélie	
PIERRE Thomas	
CARBILLET Jean-Mary	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/06/2020 et de la publication le .....

Bourbonne les Bains, le 11/06/2020.



Maire  
*André NOÏROT*  
André NOÏROT

Envoyé en préfecture le 12/06/2020

Reçu en préfecture le 12/06/2020

Affiché le 12/06/2020



ID : 052-215200403-20200609-AN2020\_40-BF